

Ouverture de l'atelier de consultation sur la prévention contre les risques de pollution maritime

Allocution du Prof. V. Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

5 mai 2021

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne,

Monsieur le président du Comité de pilotage des Accords MASE,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien, d'Afrique du Sud, de Djibouti, du Kenya, du Mozambique, de Somalie et de Tanzanie,

Messieurs les représentants de l'Organisation maritime internationale et du Secrétariat de la Convention de Nairobi,

Mesdames, Messieurs,

Il y a dix mois presque jour pour jour, le vraquier japonais Wakashio s'est drossé sur les récifs du sud-est de l'île Maurice entraînant une importante marée noire. L'impact écologique s'est doublé d'un impact économique et social important.

Cet événement de pollution maritime a rappelé combien il est essentiel, pour nos Etats, de disposer de moyens de prévention contre les risques de pollution et aussi de moyens d'intervention coordonnée. C'est tout l'objet de l'architecture de sécurité maritime que nous développons actuellement pour tout le bassin occidental de l'océan Indien.

Notre zone est traversée d'autoroutes maritimes vitales pour l'économie mondiale et régionale. Ceci fait de nos espaces maritimes des champs d'opportunités, notamment par le développement de nouveaux secteurs en lien avec l'économie bleue, mais aussi des zones à risques sujettes à des trafics illicites, à des crimes et à des incidents maritimes.

Pour la Commission de l'océan Indien, l'action régionale en faveur de la sécurité maritime est indispensable à la construction d'une zone de paix, de stabilité et de croissance.

Notre rencontre d'aujourd'hui à laquelle j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue s'inscrit dans cette volonté de concentrer collectivement nos efforts pour mieux protéger nos espaces maritimes et, au final, nos territoires, nos populations, nos économies et nos écosystèmes.

La coopération est ici essentielle. Aucun des Etats de la région n'a la capacité, seul, de surveiller et contrôler les vastes zones maritimes, de prévenir toutes les menaces ni d'intervenir. La mutualisation des moyens et des ressources s'impose à travers l'échange d'information et la coordination d'actions conjointes.

Le programme régional de sécurité maritime financé par l'Union européenne, plus connu par son acronyme MASE, est une réponse concrète, adaptée et innovante pour la sécurisation de nos territoires maritimes. Cette réponse se construit pas à pas. Elle a pris forme avec la signature des Accords régionaux de sécurité maritime par les Comores, Djibouti, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice et les Seychelles qui coopèrent à travers les Centres régionaux

de fusion de l'information maritime à Antananarivo et de coordination opérationnelle à Mahé. Ce mécanisme n'en est qu'à ces débuts et l'incident du Wakashio en 2020 montre combien il est important de capitaliser sur cet acquis et de rendre pleinement opérationnel ce système régional de surveillance, de contrôle et d'intervention.

Nous sommes donc ici réunis pour discuter des moyens de rendre pleinement opérationnel un mécanisme régional de prévention des risques de pollution maritime. Nous ne partons pas de rien : avec la Banque mondiale, nous avons déjà coordonné des activités de renforcement des capacités nationales face aux risques de pollution par les hydrocarbures. Il s'agit donc de bâtir sur cette expérience pour déboucher sur un plan régional de contingence, des protocoles d'échanges, d'intervention et d'entraide rapides. En somme, nous avons l'ambition de passer avec vous un nouveau palier de l'architecture de sécurité maritime avec la mise en place d'un mécanisme opérationnel de prévention contre la pollution marine.

Si les sept pays signataires des Accords MASE sont directement concernés, il ne fait aucun doute que cette action collective doit aussi pouvoir compter sur l'implication des autres Etats côtiers de l'Afrique orientale et australe ainsi que des organisations internationales concernées dont l'Organisation maritime internationale et le Secrétariat de la Convention de Nairobi avec lesquels nous travaillons déjà.

Je forme le vœu que nos échanges confirment notre volonté de travailler ensemble sur cet enjeu. En cela, nous exprimerions aussi notre engagement à développer une économie bleue génératrice de croissance et respectueuse des équilibres écologiques.

Je terminerai en remerciant notre partenaire, l'Union européenne, pour son appui significatif à la sécurité maritime régionale. Je souhaite aussi vous remercier, Mesdames et Messieurs les représentants des Etats de la région, du Secrétariat de la Convention de Nairobi et de l'OMI, pour votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à ce sujet et qui confirme la valeur ajoutée d'une action régionale. Je remercie également les consultants mobilisés, Monsieur Peter Taylor et sa collègue Madame Anne Réglain, pour le travail préparatoire et la facilitation de cette séance d'échanges.

Le Secrétariat général portera une attention particulière à notre rencontre dont il rendra compte au prochain Conseil des ministres de la COI qui se tiendra dans les prochains jours. Je vous remercie de votre attention.